

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Habilitation B1 / B1V INITIALE

---

#### OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail.
- Connaître et appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510.
- Identifier les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes.
- Installer et utiliser des équipements de protection individuelle et collective.
- Se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs.
- Connaître et d'appliquer les consignes liées aux procédures de consignations,
- Renseigner une attestation de consignation en une ou deux étapes,
- Renseigner et transmettre un avis de fin de travail,
- Connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues.
- Adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC 18-510).

---

#### PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs électriciens impliqués dans la maintenance préventive et corrective des installations électriques en très basse tension (0 à 50 volts), basse tension (de 50 à 1000 volts) et haute tension (pour les B1V). Elle s'adresse également à ceux participant à la conception d'installations électriques, sous la responsabilité d'un chargé de travaux (B2(V)) ou d'un chargé d'intervention générale (BR).

## PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et parler français.

Avoir un diplôme ou une expérience professionnelle en tant qu'électricien

---

## DURÉE

3 journées (soit 21 heures).

---

## CONTENU DE LA FORMATION

### Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Demande aux stagiaires de se présenter, d'exposer leur parcours professionnel et leurs attentes vis-à-vis de la formation.
- Présentation des objectifs de la formation, des thèmes abordés et mise en corrélation entre les objectifs et les attentes des participants.

### Thèmes théoriques

- **Effets du courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure.
- **Ouvrages ou installations** : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- **Zones d'environnement et leurs limites.**
- **Habilitation** : principe, symboles, limites et formalisation.
- **Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.**
- **Surveillance des opérations.**
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- **Équipement de protection collective** : identifier, vérifier, utiliser.
- **Équipements de travail (échelles, outils à main, etc.)** : risques et mise en œuvre.
- **Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.**
- **Évaluation du risque électrique.**

## Thématique pratique

- **Limites de l'habilitation B1(V).**
- **Caractérisation des travaux et limites** : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.
- **Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique** : rôles, instructions, échanges d'informations.
- **Habilitation** : symboles et limites.
- **Mesures de prévention à appliquer lors des travaux** : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter.
- **Matériels électriques dans leur environnement** : fonction, caractéristiques, identification.
- **Documents applicables lors des travaux** : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail.
- **Équipements de travail utilisés** : risques, vérification, identification, utilisation.

## Mise en application

- **Éliminer un risque de présence de tension** dans la zone de voisinage renforcée BT - zone 4 (mise en place de nappe isolante, etc.).
- **Lister les mesures de prévention à observer** lors de travaux hors tension au voisinage de pièces nues sous tension (PNST).
- **Identifier les zones d'environnement** dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés aux électriciens, etc.).
- **Analyser les risques** pour une situation donnée en fonction de l'habilitation visée.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.
- Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos
- Exercices et échanges sur les thèmes abordés
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Formateur expérimenté.
- Livret de formation remis en fin de formation

---

## ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Synthèse des points abordés par le formateur et traitement des éventuelles difficultés rencontrées.
- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
  - D'avoir suivi l'intégralité de la formation,
  - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
  - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Sous réserve de réussite, un avis après formation et un titre d'habilitation vous seront remis

---

## NOMBRE DE PERSONNES :

Minimum 2, maximum 8 personnes

---

## **TARIF** (valable du 01/01/26 au 31/12/26)

En inter-entreprises : 630 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

---

## **LIEU :**

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : dans votre entreprise

---

## **MODALITES D'ACCES :**

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site [air-prod-formation.fr](http://air-prod-formation.fr) ou par mail à [airprodformation@orange.fr](mailto:airprodformation@orange.fr). Être en possession d'un téléphone capable de lire les QR Code